

# Optimiser l'intégrité de la peau



## FICHE SYNTHÈSE POR

### Énoncé de la POR

L'équipe participe au programme visant à optimiser l'intégrité de la peau de l'établissement fondé sur des données probantes.

### 1er test de conformité de la POR

L'équipe suit la procédure organisationnelle pour effectuer un repérage du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau.

#### Comment s'y conformer

Le **repérage** du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau peut être réalisé par tous les professionnels de la santé. Par contre, la manière de réaliser ce repérage reste à déterminer pour le CISSS.

#### Actions en cours et à venir

- Mise en place d'un comité interprofessionnel sur l'optimisation de l'intégrité de la peau (printemps 2025).
- Détermination, par le comité, de la manière de réaliser le repérage (qui, quand et comment).
- Élaboration d'aide-mémoires sur les facteurs de risques à l'intégrité de la peau par type de clientèle.
- Mise à jour du Protocole infirmier - Soins de la peau. Celui-ci deviendra un protocole interdisciplinaire sur l'optimisation de l'intégrité de la peau.

Pour l'instant, la conformité de ce test repose sur ces actions pour l'ensemble du CISSS :

- ⇒ Appliquer le [protocole interdisciplinaire Prévention des lésions de pression](#) (si applicable dans votre service).
- ⇒ Appliquer le [protocole infirmier de soins de la peau](#) et le [protocole infirmier Prévention et traitement des déchirures cutanées](#).

### 2e test de conformité de la POR

L'équipe suit la procédure organisationnelle pour s'assurer qu'une évaluation complète est réalisée pour l'utilisateur dont le repérage est positif pour le risque d'atteinte à l'intégrité de la peau.

#### Comment s'y conformer

Le **protocole interdisciplinaire sur l'optimisation de l'intégrité de la peau** détaillera qui, quand et comment faire l'évaluation lorsque le repérage est positif. Notez que pour l'instant le seul outil d'évaluation valide au sein de nos installations est l'échelle de Braden/Braden QD.

L'évaluation complète doit être réalisée par un **infirmier ou une infirmière**. Les équipes n'ayant pas de personnel infirmier doivent mettre en place un corridor de service où ils pourront recommander les usagers dont le repérage est positif pour une évaluation complète (ex. via SAD ou autres à discuter).

### 3e test de conformité de la POR

L'équipe met en œuvre des interventions visant à optimiser l'intégrité de la peau dans le plan de soins et services individualisés de l'utilisateur.

#### Comment s'y conformer

Les formulaires ci-dessous doivent être utilisés par les infirmiers/infirmières lors des évaluations et des traitements de plaies :

- ⇒ [Formulaire Évaluation initiale et suivi évolutif d'un usager porteur de plaie FP-CISSS-6277](#)
- ⇒ [Formulaire Évaluation, observation et suivi de la plaie \(FP-CISSS-6278\)](#)
- ⇒ [Formulaire Plan de traitement de la plaie \(FP-CISSS-6276\)](#)

Le Plan de traitement infirmier (PTI) doit également être rempli en présence de risque ou d'atteinte à l'intégrité de la peau.

#### À diffuser

La page intranet [Soins de plaies et stomie : CISSS Laurentides \(rtss.qc.ca\)](#) contient plusieurs outils pour soutenir les infirmiers-infirmières pour la mise en œuvre d'interventions pour optimiser l'intégrité de la peau. On y retrouve des outils d'aide à la décision clinique, des catalogues de produits, des aide-mémoires et plus encore !



Éléments par sujet

[Déchirures cutanées / lacérations](#)

[Lésions de pression](#)

[Plaies aux membres inférieurs](#)

[Plaies oncologiques](#)

[Soins de la peau](#)

[Stomies](#)

[Thérapie par pression négative \(TPN\)](#)

# Optimiser l'intégrité de la peau

## 4e test de conformité de la POR

L'équipe suit la procédure organisationnelle pour déclarer une atteinte à l'intégrité de la peau comme incidents et accidents survenus lors de la prestation des soins et services.

### Comment s'y conformer

Rappel à faire aux équipes que :

⇒ Toutes les lésions nosocomiales doivent être déclarées dans l'application SSSS.

Voici des exemples de types de lésions pouvant survenir en cours de séjour : Lésion traumatique, déchirure cutanée, lésion de pression, complication d'un état de santé sous-jacent.

⇒ [L'Aide-mémoire : Déclaration de lésions nosocomiales dans l'application SSSS](#) peut être consulté pour plus de détails sur le sujet.

## 5e test de conformité de la POR

L'équipe participe à des activités d'apprentissage continues sur le programme d'optimisation de l'intégrité de la peau.

### Comment s'y conformer

⇒ Aviser les équipes que plusieurs modules de formation sont disponibles dans l'ENA pour les infirmiers/infirmières. Des vidéos sur différentes techniques de soin sont aussi disponibles dans le [portail clinique Soins de plaies, stomies et soins de la peau](#). Veuillez consulter la page intranet pour tous les détails.

Exemples d'autres outils disponibles sur l'intranet :

[Aide-mémoire | Facteurs de risque pouvant contribuer au développement d'une lésion de pression](#)

[Aide-mémoire | Interventions préventives à l'apparition d'une lésion de pression](#)

[Algorithme décisionnel pour l'optimisation des surfaces thérapeutiques](#)

Soins de plaies, stomies et soins de la peau



Ateliers et formations

- Ateliers d'évaluation des ulcères aux membres inférieurs et débridement
- Soins de plaies (ENA)
- Soins de stomie
- Prescription infirmière - Formation sur ENA: Soins de plaie
- Thérapie Abthera vidéo 1 (anglais seulement)
- Thérapie Abthera vidéo 2 (anglais seulement)

⇒ Le personnel clinique peut remettre aux usagers des dépliants d'informations en lien avec les soins de peau lorsque cela est pertinent.

⇒ L'aide des conseillères en soins de plaies peut être demandée, lorsque nécessaire. Vous pouvez consulter la page intranet pour connaître les critères et les modalités de consultation, ainsi que les coordonnées pour les joindre.

## 6e test de conformité de la POR

L'équipe participe à des activités visant à améliorer le programme d'optimisation de l'intégrité de la peau dans le cadre du plan intégré d'amélioration de la qualité de l'établissement.

### Comment s'y conformer

⇒ Effectuer les audits selon la programmation du [Programme d'audit du CISSS](#) :

Les audits *Prévention des lésions de pression* et *Soins de la peau et des plaies* doivent être complétés deux fois par année, dans les services concernés.

**Prévention des lésions de pression**

**À compléter en septembre et en février**

**Soins de la peau et des plaies**

**À compléter en mai et en novembre**

⇒ Analyser et diffuser les résultats obtenus.

⇒ Réaliser un plan d'action, au besoin, selon les résultats obtenus.

⇒ Échanger avec les équipes pour trouver des pistes d'amélioration.

⇒ Effectuer les analyses sommaires ainsi que les suivis nécessaires aux déclarations AH-223 émises en lien avec les atteintes à l'intégrité de la peau survenues lors de la prestation des soins et services.